

ETAPE 3 : mon identité numérique : qui suis-je sur internet ?

Sur internet on trouve de plus en plus de données personnelles qui sont en fait des éléments de notre identité.



En utilisant votre situation personnelle et les documents, répondre aux questions :

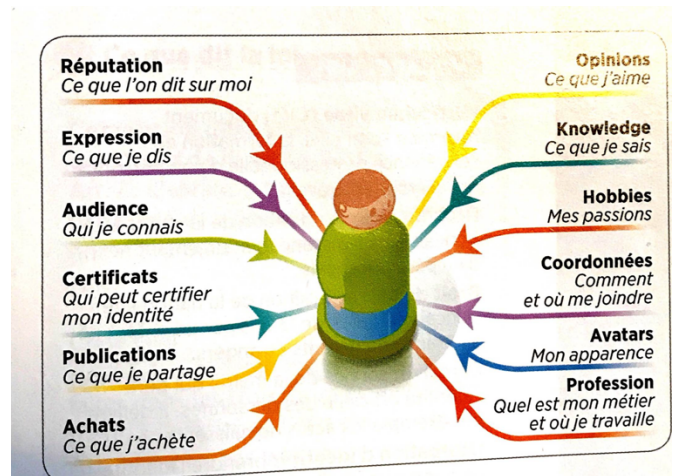
- Quels éléments de ton identité penses-tu que l'on puisse trouver sur internet ?
- Comment ces informations peuvent-elles se retrouver sur internet ?
- A quels dangers la diffusion d'éléments de notre identité personnelle sur internet nous expose-t-elle ? Donner des exemples
- Qu'est-ce que « l'usurpation d'identité » ? Que dit la loi ?
- Comment peut-on protéger son identité sur internet ?
- **Réalisez une affiche** pour sensibiliser les collégiens à être vigilants sur internet pour protéger son identité
L'affiche devra comporter les éléments suivants :
 - Un slogan
 - Une illustration
 - L'explication de ce qu'est l'identité numérique
 - Les dangers
 - Une ou des lois
 - Les moyens de protéger son identité sur internet.

Candice

« J'ai insulté mon professeur de mathématiques sur Facebook. J'ai été exclue de mon établissement. Je regrette beaucoup mes actes, j'ai posté ce statut sur le coup de la colère sans penser aux conséquences. »

Léo

« Sur Facebook, j'ai accepté de faire partie d'un groupe parce que son nom me faisait rire. Je n'ai pas trop réfléchi. Mes parents ont toujours un œil sur ce que je fais sur les réseaux sociaux. Heureusement, car c'était un groupe raciste. J'ai vite mis fin à ma participation. J'ai réalisé que je ne devais pas faire n'importe quoi et que je devais bien réfléchir avant de cliquer ! »



Claudia

« Mon cousin a publié sur les réseaux sociaux une photo de moi qui a très rapidement circulé. C'était une photo de moi petite, déguisée en Dora l'exploratrice. J'ai eu terriblement honte. Tous les élèves du collège se sont moqués de moi pendant quelques jours ! »

Raphaël

« Sur Facebook, j'ai accepté comme amie une fille que je ne connaissais pas, mais qui était au collège. Elle m'a déclaré sa flamme. Très rapidement, c'est devenu ingérable, elle me suivait, me téléphonait, m'attendait devant chez moi. J'ai réalisé qu'elle avait obtenu toutes ces informations sur moi avec mon profil. »

2 Témoignage d'Assya, 12 ans

Assya, 12 ans, a voulu se venger d'une copine qui l'avait trahie. Après avoir récupéré le mot de passe du compte Facebook de son amie, elle a pris la parole sur son « mur » pour dévoiler des secrets confiés précédemment. De plus, l'amie utilisait le même mot de passe partout et Assya a pu se servir de son compte MSN, aller sur son blog... « J'avais la haine, je n'ai pas réfléchi aux conséquences, je voulais juste me venger, mais j'ai vite regretté quand je me suis rendu compte que tout le collège se moquait de mon amie à cause de ce que j'avais publié, se confie Assya. Mes parents ont rencontré les siens et heureusement qu'ils n'ont pas porté plainte, car j'ai appris que l'usurpation d'identité est un délit très grave et puni par la loi ! Après des excuses que j'ai rédigées sur mon « mur », les choses se sont apaisées. »

Bordas, 2015.

3 Que dit la loi ?



Selon la loi **Loppsi 2**, votée en 2011, l'**usurpation d'identité** en ligne est passible d'une peine maximale de un an de prison et 15 000 euros d'amende. Les victimes qui souhaitent voir sanctionner l'usurpateur doivent déposer une plainte. Tout usage de données « permettant d'identifier un tiers en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération » est puni de la même manière.

10 conseils de la CNIL pour rester Net sur le web

1 Réfléchis avant de publier !

Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu mets en ligne : infos, photos, opinions.



2 Respecte les autres!

Tu es responsable de ce que tu publies en ligne alors modère tes propos sur les réseaux sociaux, forums... Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse.



3 Ne dis pas tout!

Donne le minimum d'informations
personnelles sur internet. Ne communique ni
tes opinions politiques, ni ta religion, ni ton
numéro de téléphone...

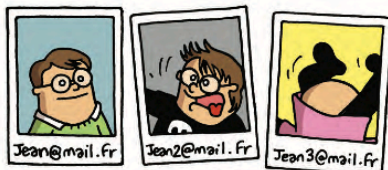
4 Sécurise tes comptes!

Paramètre toujours tes profils sur les réseaux sociaux afin de rester maître des informations que tu souhaites partager.



5 Crée-toi plusieurs adresses e-mail!

Tu peux utiliser une boîte e-mail pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les jeux et les réseaux sociaux.



6 Attention aux photos et aux vidéos!

Ne publie pas de photos gênantes de tes amis ou de toi-même car leur diffusion est incontrôlable.

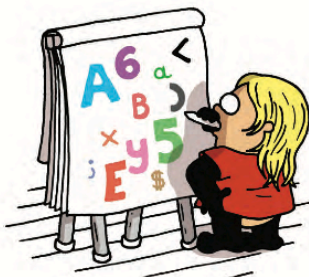
7 Utilise un pseudonyme!

Seuls tes amis et ta famille sauront
qu'il s'agit de toi.



8 Attention aux mots de passe !

Ne les communique à personne et choisis-les un peu compliqués : ni ta date ni ton surnom !



9 Fais le ménage dans tes historiques!

Efface régulièrement tes historiques de navigation et pense à utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur qui n'est pas le tien.

10 Vérifie tes traces!

Tape régulièrement ton nom dans un moteur de recherche pour découvrir quelles informations te concernant circulent sur internet.



CNIL
Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés